

Newsletter Mars 2015

HOTELA, le Fonds de prévoyance grimpe à plus de 100%

Le fonds de prévoyance de HOTELA enregistre un exercice 2014 extrêmement positif.



© hotela

Nous avons dégagé un rendement annuel exceptionnel et vu nos efforts largement récompensés, puisque le taux de couverture est passé à plus de 100%.

Cette réussite est essentiellement due à la nouvelle stratégie de placement, qui a permis à HOTELA de profiter de manière optimale de l'envolée des marchés. Nous avons également pu tirer parti d'un rendement à atteindre particulièrement bas (1,6%). En effet, tout ce qui dépasse ce pourcentage vient augmenter le taux de couverture. Par ailleurs, notre structure d'assurés est excellente (1 rentier pour environ 18 assurés actifs).

La nouvelle stratégie de placement a continué à déployer des effets positifs malgré la décision de la Banque nationale suisse d'abolir le taux plancher de CHF 1.20 pour 1 euro.

[Plus d'informations ici.](#)

Premier résultat concret des négociations sur les conditions-cadres cantonales



© memoireonline.com

Les hôteliers qui ont investi récompensés.

Voici le premier résultat de nos demandes d'amélioration des conditions-cadres depuis l'abandon du taux plancher. Après de nombreuses négociations menées par notre président M. Schmid, le conseiller d'Etat M. Jean-Michel Cina, proposera au Grand Conseil prochainement un décret sur la suspension de l'amortissement des prêts sans intérêts LIM et NPR dans les secteurs des remontées mécaniques et de l'hôtellerie.

[Cliquez ici pour prendre connaissance du courrier officiel.](#) (seulement en allemand)

Remarque importante : Les membres concernés sont priés d'attendre jusqu'à l'adoption du décret pour rembourser l'amortissement de cette année.

Preferred Partners - l'AHV compte deux nouveaux partenaires de choix.

Bonne nouvelle: Nous comptons sur le renouvellement du partenariat avec CAFINA et comptons parmi nous un nouveau partenaire privilégié avec PRODEGA. Ce dernier s'est en outre investi dans le soutien de nos apprentis en mettant à disposition des meilleurs apprentis HGA du Valais des prix très attractifs.



© le courrier.es

RAPPEL : Etude sur les successions dans les milieu hôtelier valaisans

Contribuez à l'étude sur les successions d'hôtels en Valais

Mardi dernier, le 17 mars, vous avez été invité par E-mail à participer au sondage que M. Jimmy Bumann a préparé dans le cadre de son travail de Bachelor. Cette enquête est aussi importante pour les hôteliers valaisans puisqu'elle sera utilisée pour organiser des conférences et servira de base pour présenter différents scénarii.

Vous avez encore la possibilité de participer à ce sondage **jusqu'au 31 mars 2015**, n'hésitez pas et un cordial remerciement.

Avez-vous des questions ou des renseignements à demander? Adressez-vous directement à M. Bumann (jimmy.bumann@stud.hslu.ch).

Trop de bureaucratie, tue la bureaucratie!



C'est bien le souhait de tous les hôteliers : la réduction de la surcharge due à la (sur)réglementation et aux contraintes bureaucratiques. Cette exigence est également perçue par nos concitoyens. Qui, mis à part l'administration, fait preuve de compréhension pour des réglementations absurdes ?

Lorsque j'attire l'attention sur ce problème lors d'une interview, ou je fais valoir ma demande auprès de l'Etat, on me demande toujours des exemples concrets. Et c'est ici que je compte sur votre soutien. **Signalez vos expériences personnelles, en lien avec la bureaucratie, qui vous ont exaspéré.** Nous allons réunir tous ces exemples et faire le nécessaire, afin d'éviter aux hôteliers ce genre d'expériences pénibles se répète à l'avenir.

E-mail à : m.schmid@vs-hotel.ch

Association hôtelière du Valais
Rue Pré-Fleuri 6 // CP 42
1951 Sion
Tel : 027 327 35 10
Fax: 027 327 35 11
Mail: info@vs-hotel.ch



suivez-nous aussi sur

